

Par SDÉ, courriel et messenger

Le 5 septembre 2017

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2;

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande relative aux modifications de conventions comptables ASC 715,
Compensation - Retirement Benefits et pour la création de comptes d'écart
Votre dossier : R-4009-2017 / Notre référence : R054462 ST et R054470 YF**

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le complément de preuve d'Hydro-Québec, dans ses activités de transport et de distribution d'électricité, demandé par la Régie dans sa correspondance du 31 août 2017 (HQTD-1, documents 2, 3 et 4) relativement au dossier mentionné en objet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Éric Fraser

ÉRIC FRASER, avocat

EF/sg

c. c. Intervenant

p. j.